

Affaire suivie par :
Affaires Juridiques
Tél : 01 30 13 76 00



Le 4 juin 2024

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui se tiendra :

Le mercredi 12 juin 2024 à 19h
En Salle du Conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

/A/ Délégations du Conseil Municipal au Maire :

- Approbation du Compte-rendu de la séance du CM du 26 septembre 2023
- Approbation du Compte-rendu de la séance du CM du 13 décembre 2023
- Approbation du Compte-rendu de la séance du CM du 7 mars 2024
- Approbation du Compte-rendu de la séance du CM du 4 avril 2024
- Compte-rendu des décisions n° 2024-006 à 2024-039

/B/ Points soumis à délibération :

DELIBERATIONS

Finances

- Approbation du versement d'une subvention 2024 pour le Comité des œuvres sociales de la Verrière (COS)

Scolaire

- Signature de l'avenant n°3 à la convention relative à l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles de l'académie
- Demande de maintien de la dérogation au rythme scolaire
- Modification de la délibération n°2023-095 pour erreur matérielle

Centre socio culturel

- Approbation du règlement du centre socio-culturel

Politique de la ville

- Signature du Contrat de Ville 2024 – 2030 « Engagements Quartiers 30 »
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle de renouvellement ANRU dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Affaires générales

- Saint Quentin en Yvelines – Modification de statuts – compétence supplémentaire « Création, gestion et extension des crématoriums »

Point divers :

- Tirage au sort des jurés d'Assise

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Nicolas DAINVILLE